

Trébeurden - CAH Classe 3 Mention B

10 jours

70 heures

PROGRAMME DE FORMATION

PUBLIC VISÉ

S'adresse à tous types de publics (Homme/Femme, Salariés/Inscrits pôle emploi...) à partir du moment où l'intéressé dispose d'une aptitude médicale hyperbare en lien avec la certification visée.

PRÉ-REQUIS

Etre âgé(e) de 18 ans minimum

Aptitude médicale hyperbare de moins d'un an à la date de fin de la formation.

Disposer d'un niveau PA 60 en plongée et du classe 2 mention B

Attester d'avoir effectué des plongées dans la zone des 50 m dans l'année et avant l'entrée en formation.

Disposer d'une qualification Trimix

DESCRIPTION / CONTENU

Compétences visées - Contenu des 6 Thématiques :

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de maîtriser :

- Connaissances théoriques des dispositions réglementaires
- Connaissances théoriques liées à l'activité professionnelle
- Matériels et équipements : Equipements de Protection Collective (EPC) et Equipements de Protection Individuelle (EPI) – Autres équipements
- Organisation des interventions
- Les Différentes procédures d'intervention
- Maîtrise des procédures d'intervention au-delà de - 50 m (mises en situation au-delà de 50 m)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Séances pratiques (TP) en milieu naturel

Séances théoriques en salle (CM)



MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Les plateformes pédagogiques sont conformes aux exigences des agréments DGT (Direction Générale du Travail) ainsi que par la DIRECCTE (Direction Régionale du Travail) pour les formations à la sécurité et professionnelle hyperbare. Suite à audit effectué par BCS certification, notre centre est certifié sous le n° 190322-C2036C2. **Moyens pédagogiques :**

- Cours magistraux en salle de cours
- Travaux de groupe
- Mises en situation sur différents ateliers pédagogiques
- Suivi personnalisé

Dès l'inscription validée et avant l'entrée en formation, mise à disposition d'un accès à distance à l'ensemble des supports théoriques en lien avec le parcours de formation. Cela à travers une plateforme de e-learning mis en place par nos soins. Cette plateforme permet de se préparer en amont aux apports théoriques qui seront dispensés ensuite en présentiel (face à face) pendant la formation.

Outils de formation - Plateaux techniques :

Pour les cours théoriques, présentation et utilisation de matériel en atelier, comprenant :

- 5 salles de cours équipées : tables, chaises, tableaux blanc, feutres, vidéos projecteurs.
- Une salle de repos permettant de s'y restaurer (possibilité de réchauffer pas de cuisiner).
- 1 séchoir pour les vêtements néoprènes.
- 1 espace camping.
- 1 bloc sanitaire.

La baie de Lannion (0 – 60 m) pour les mises en situations pratiques en mer au moyen de nos supports plongée (semi rigide et vedette). Le centre dispose d'un local technique sur le port comprenant :

- Le stockage du matériel (EPI-EPC).
- La station de gonflage air.
- Un vestiaire pour le personnel féminin et masculin.
- Embarcations : bateau type semi rigide, barge aluminium type ostréicole.

Plan d'eau artificiel de Bégard (0- 35 m) pour les mises en situation pratiques avec et sans visibilité comprenant :

- Une salle de cours.
- Une salle de repos permettant de s'y restaurer.
- Un vestiaire pour le personnel féminin et masculin.
- Un atelier pour entreposer et entretenir le matériel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Evaluations : Evaluations continue sur la partie pratique en cours de formation. La dernière journée comporte un examen écrit portant sur les apports théoriques dispensés pendant la formation et une mise en situation professionnelle (mise en place d'un chantier type hyperbare).

Issue de la formation : le candidat se voit délivrer le Certificat d'Aptitude à l'Hyperbarie Classe 3 Mention B (Sous réserve de réussite lors de l'évaluation).

Dans le cas d'un échec du candidat, le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour se représenter à une session d'examen sans passer de nouveau par un cursus de formation.